



CINECOURTS EN HERBE 2017



Le Lycée français Jean Monnet de Bruxelles (Etablissement mutualisateur pour la zone Europe du Nord Ouest et scandinave de l'AEFE - Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger), fort de sa position centrale et symbolique en Europe, en partenariat avec le Lycée français de Stockholm organise pour la deuxième année consécutive un Festival du court métrage scolaire francophone afin de mettre en lumière la richesse de la production artistique des élèves européens.

Le but de ce festival est d'identifier les équipes pédagogiques qui ont choisi de travailler activement sur l'éducation à l'image et plus spécifiquement l'audiovisuel. Cette manifestation a permis dès la première année d'identifier un réseau afin de faciliter les échanges éducatifs et culturels entre les différents établissements. La langue française est au cœur du dispositif mais les différentes langues pratiquées dans cette zone seront également représentées.

Les réalisations présentées dans ce festival résultent d'un travail pédagogique avec les élèves dans le cadre des programmes d'enseignement.

Rappel des textes officiels du système éducatif français :

"L'École donne une place importante au cinéma et à l'audiovisuel dans le cadre plus large de l'éducation à l'image. La première pratique culturelle des jeunes est celle de l'image : cinéma, photo, télévision, jeux vidéo, Internet, etc. Depuis plus de 20 ans, l'École a mis en place une éducation théorique et pratique à ce langage complexe dont les codes et les techniques évoluent sans cesse. Dès l'école primaire, l'éducation à l'image, au cinéma et à l'audiovisuel permet aux élèves d'acquérir une culture, d'avoir une pratique artistique et de découvrir de nouveaux métiers." (EDUSCOL)



Contacts :

L'organisation du Festival est portée par des équipes éducatives à Stockholm et à Bruxelles mais pour faciliter la communication veuillez adresser toutes vos questions à :

cinecourts2016@gmail.com
smoussay@lfsl.net
frederic.dinel@lyceefrançais.be

Pour la catégorie "enfants" :

Serge MOUSSAY, enseignant, smoussay@lfsl.net, Lycée français Saint Louis de Stockholm (SUÈDE)

Pour la catégorie "adolescents" et toutes les questions liées à l'organisation :

Frédéric DINEL, Enseignant Expatrié à Mission de Conseil Pédagogique Second degré - Lettres ZENOS, frederic.dinel@lyceefrançais.be, Lycée Jean Monnet de Bruxelles (BELGIQUE)

Affiche de la première édition "Cinécourts en herbe 2016"





CAHIER DES CHARGES - REGLEMENT

Article 1

1-1 Le Festival "CINECOURTS EN HERBE" a pour but de promouvoir la francophonie et la production artistique des élèves des Lycées d'enseignement français (réseau AEFÉ) des zones Europe (Europe du Nord Ouest et Scandinave, Europe Centrale et Orientale, Europe du Sud Est, Europe Ibérique)

Dans une volonté d'ouverture aux établissements qui dans cette zone travaillent également à la promotion du français, le Festival est ouvert non seulement aux élèves des établissements AEFÉ d'Europe, mais également aux élèves des établissements du réseau des Ecoles Européennes, des établissements de la Mission Laïque Française, des établissements des systèmes éducatifs des pays de ces zones qui enseignent le français.

1-2 Le Festival est co-organisé avec le Lycée Saint-Louis de Stockholm (SUÈDE) qui prend en charge plus spécifiquement les productions du premier degré (cycles 2 et 3).

Article 2

2-1 Les différentes catégories formelles sont les suivantes :

- le court ou très court métrage de fiction (pas de durée minimale, maximum 20 minutes) ;
- le court métrage d'animation (moins de 20 minutes);
- le court métrage documentaire (moins de 20 minutes);
- le hors catégorie (émission satirique, fausse publicité, clip musical...)

Nous distinguerons les catégories « enfants » (de 6 à 11 ans), « adolescents » (de 12 à 15 ans) et "adolescent +" (de 16 à 18 ans).

Selon le degré d'accompagnement des projets par des experts/professionnels du cinéma une catégorie spécifique "Les courts des grands" sera créée.

2-2 Les films doivent être réalisés par des élèves scolarisés dans les établissements cités dans l'article 1-1, âgés de 6 à 18 ans, dans le cadre de projets scolaires, encadrés par leurs professeurs et validés par le chef d'établissement.

2-3 Durée : Aucune durée minimale n'est fixée. Les films ne doivent pas dépasser 20 minutes quelle que soit la catégorie.

2-4 Les films peuvent avoir été réalisés dans les deux années scolaires : **2015-2016** ou **2016-2017**.



2-5 Un film présenté au festival "Cinécourts en herbe 2016" ne peut pas être représenté.

2-6 Les films doivent être en français ou joués dans une ou plusieurs autres langues pratiquées dans les zones concernées mais sous-titrés en français. Les interviews éventuelles dans les films documentaires doivent être sous-titrées également.

2-6 Aucun thème n'est imposé dans aucune des catégories définies pour cette première année. Cependant plusieurs pistes sont proposées et donneront lieu à des prix spécifiques :

- **Prix spécial "Portraits d'Europe : des femmes, des hommes des villes"**. Projet lancé en septembre 2017 dont vous trouverez le descriptif sur le site (ouvert le 26 août 2016) :

<http://www.portraitsdeurope-aeef.org>

Pourront concourir dans cette catégorie toutes les réalisations qui mettront en lumière une ou plusieurs thématiques proposées dans le projet. (regardez par exemple les thématiques et modalités de participation à ZETV)

- **Prix spécial "Les Cinécourts des Sciences"** : possibilité de faire le portrait d'un(e) scientifique (prioritairement un(e) scientifique lié(e) au pays d'accueil de l'établissement inscrit ou de réaliser des petites vidéos (jeux scientifiques, expériences, explications de phénomènes type "C'est pas sorcier"...).

- **Prix spécial "Cinécourts suédés"** : Allez revoir le film de Michel Gondry "Soyez sympas rembobinez" (Be kind rewind) et vous trouverez des exemples de réalisations...
« Suéder » signifie refaire entre copains avec les moyens du bord (souvent : rien) les grands classiques du cinéma. Il s'agira ici de refaire, en parodiant ou non, des scènes cultes de l'Histoire du cinéma. Un extrait de la "vraie" scène et surtout sa référence devront figurer dans le montage.

Article 3

3-1 Les responsables des projets qui inscrivent des films au Festival s'assurent du respect du droit à l'image et de la propriété intellectuelle (tout spécialement en ce qui concerne la bande-son).

3-2 Les équipes pédagogiques peuvent inscrire un ou plusieurs films au festival et donnent leur accord pour la publication de tout ou partie de leur(s) film(s) sur une plateforme dédiée au festival et à la projection de leur(s) film(s) devant un public en cas de sélection. Il faut remplir un formulaire d'inscription par projet inscrit.

Article 4

4-1 Les jurys du Festival "**CINECOURTS EN HERBE**" seront composés de professeurs, chefs d'établissement, parents d'élèves, élèves, Conseiller principal d'éducation, assistant d'éducation, tout membre de la communauté scolaire, mais aussi des membres des Services culturels de l'Ambassade de France, des professionnels du cinéma ...



4-2 Deux jurys seront sous une même Présidence (le Président n'a pas encore été choisi mais sera une personnalité reconnue du monde du cinéma) :

- Un jury sera chargé de réceptionner les productions des élèves de la rubrique "enfants" (du CP à la sixième, système éducatif français soit de 6 à 10 ans). Ce jury siègera au Lycée français Saint Louis de Stockholm, la cérémonie de remise des prix de cette catégorie se déroulera en Suède dans une salle de cinéma et en partenariat avec le Festival du Film Français.

- Un jury sera chargé de réceptionner les productions de la rubrique "adolescents" (de la cinquième à la Terminale système éducatif français soit de 11 à 18 ans). Ce jury siègera en Belgique, la remise des prix de cette catégorie se déroulera dans une salle de spectacle à Bruxelles.

Article 5

5-1 Les équipes qui souhaitent participer à ce Festival doivent se faire connaître en s'inscrivant impérativement avant le 30 janvier 2017 en remplissant le formulaire en ligne publié à cette adresse :

<https://www.inscription-facile.com/form/feCSZFeAeuzX7fEcUz6d>

En cas de problème contacter :

cinecourts2016@gmail.com
smoussay@lfsl.net
frederic.dinel@lyceefrancais.be

5-2 Les films envoyés ne doivent pas comporter de "making of", ni de menu type DVD. Ils doivent avoir un générique précis et complet avec obligatoirement le nom de l'établissement, la tutelle (AEFE, Ecole européenne, autre..), l'âge, le niveau et le nom des élèves impliqués...

Le format et l'envoi :

Date limite de réception des films **DIMANCHE 26 mars minuit**

Le fichier conseillé est un fichier lisible par VLC de type .mov ou .avi.ou .mp4 (utilisation d'une plateforme de téléchargement gratuit de type wetransfer) qui est à envoyer aux adresses suivantes :

smoussay@lfsl.net
frederic.dinel@lyceefrancais.be
cinecourts2016@gmail.com



Article 6

6-1 La cérémonie de proclamation des résultats du Festival "Cinécourts en herbe 2016" se déroulera en Suède (Stockholm) et en Belgique (Bruxelles), la date est à fixer en fonction des disponibilités du Président du jury qui sera choisi. Les films primés seront projetés sur grand écran dans une salle de cinéma en présence du jury, des membres des communautés éducatives concernées et de représentants des équipes des films nominés (transport et hébergement des élèves à la charge des établissements).

6-2 Les prix attribués aux films par catégorie n'ont pas encore été définis. Les Trophées pour l'édition 2016 ont été conçus et réalisés par les élèves de chaudronnerie du Lycée des métiers Henri Senez d'Hénin-Beaumont (Académie de Lille) et les élèves de cinquième du Lycée français de Stockholm (Suède)..

Article 7

Communication

7-1 Une plateforme sera ouverte pour publier tous les films retenus et communiquer sur la liste des films nominés en avance pour que les équipes qui le souhaitent puissent venir assister à la cérémonie de remise des prix (catégorie "enfants" à Stockholm, catégorie "adolescents" à Bruxelles).

7-2 Une information précise et régulière sera donnée aux différents médias susceptibles de relayer l'information en France et dans les zones concernées.

Rejoignez-nous nombreux !!

Vive le Cinéma.

Frédéric Dinel
Lycée français Jean Monnet (Bruxelles)
Serge Moussay
Lycée français Saint Louis (Stockholm)

L'équipe organisatrice :

Christophe Boulet (Bruxelles)
Frédéric Dinel (Bruxelles)
Jennifer Dujardin (Bruxelles)
Emmanuelle Michelin (Bruxelles)
Serge Moussay (Stockholm)
Elise Noetinger (Bruxelles)
Elsa Rodriguez (Stockholm)
Corine Vetroff (Bruxelles)

CINÉCOURTS
EN HERBE
FESTIVAL DU COURT METRAGE
SCOLAIRE FRANCOPHONE